

**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
UNIQUE D'UNE INSTALLATION CLASSEE**

**PROJET D'AUGMENTATION DE LA CAPACITE DE
PRODUCTION DE LAINE DE VERRE**

VERSION 2 – JUILLET 2023

Sur la commune d'ORANGE (84 100)

**Étape 7 :
AUTRES PIECES ET ETUDES**

Fichier 2 : Capacités techniques et financières

Capacités techniques :

L'usine de production ISOVER située sur la commune d'Orange appartient à la branche d'activités « Isolation » du groupe SAINT-GOBAIN.

Le groupe SAINT-GOBAIN a une politique rigoureuse et constante vis-à-vis de l'environnement.

Chacune des filiales a pour consigne de respecter les prescriptions qui sont édictées par l'administration en vue :

- d'assurer le respect de l'environnement,
- de garantir la santé et la sécurité des personnels, salariés et sous-traitants, travaillant pour elle,
- de respecter la réglementation.

L'entreprise s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche volontaire de progrès :

- Amélioration de performance industrielle basée sur la participation des salariés à des groupes de travail
- certifications ISO 9001 (qualité) et ISO 14001 (environnement)
- certification des produits
- Certification EUCEB (European Certification Board for mineral Wool Products) pour l'exonération des fibres de laine minérale du classement cancérigène
- Certification ISO 50001

La gestion de l'environnement se fait selon un système de management environnemental propre à l'établissement.

ISOVER SAINT-GOBAIN est représentée en France par :

- Environ 2800 distributeurs,
- 4 usines de production (Chalon sur Saône, Orange, Chemillé-en-Anjou, Genouillac),
- 1 centre de recherche (Rantigny)

Les moyens techniques mis en œuvre pour limiter les nuisances vis-à-vis de l'environnement correspondent à des choix effectués en fonction des options techniques disponibles sur le marché à un coût économiquement acceptable.

Le C.R.I.R. (Centre de Recherche ISOVER de Rantigny) apporte des éléments de décision aux sites de façon à réaliser la meilleure adéquation possible entre les impératifs techniques du site et la législation en vigueur.

En outre, les services techniques de chaque site fournissent un retour d'expérience au C.R.I.R. dans le but de vérifier pragmatiquement les hypothèses émises.

C'est à partir de cette banque de données que chaque site prend les décisions d'investissements lui assurant une optimisation de sa politique environnementale.

CAPACITES FINANCIERES

Le chiffre d'affaires du Groupe Saint GOBAIN avoisine les 40 milliards d'Euros (société ISOVER : en 2020 le CA était de 0,478 milliards d'Euros).

Le site d'ORANGE souscrit à différentes polices d'assurances :

- Responsabilité civile,
- Dommages incendie, foudre, risques industriels annexes et pertes d'exploitation consécutives,
- Risques naturels,
- Responsabilités des produits commercialisés,
- Transports des produits commercialisés.

Les capacités financières de l'entreprise lui permettent de faire face à ses responsabilités en matière d'environnement, sécurité et hygiène industrielle.

Le site d'ORANGE bénéficie pour son exploitation de l'expérience et du soutien financier du Groupe SAINT GOBAIN.

GARANTIES FINANCIERES

Les activités de l'établissement SAINT-GOBAIN ISOVER (ex : rubriques 2525, 2530, 3440...) sont visées par l'**Arrêté du 31 mai 2012 fixant la liste des installations classées soumises à l'obligation de constitution de garanties financières en application du 5° de l'article R. 516-1 du code de l'environnement.**

Les garanties financières calculées actuellement pour le site s'élèvent à 272 738,37 € (cf. courrier préfecture actualisation des garanties financières du 10 octobre 2019, en référence à l'arrêté préfectoral du 23 mars 2015).

Le projet ne modifiera pas le montant des garanties financières : voir dernier calcul actualisation des garanties financières en **Annexe 1**.

Un bilan sera fait en cours de développement du projet et adressé aux autorités (DREAL).

Annexes

Annexe 1 : Estimations des garanties financières

Annexe 1
Estimations des garanties financières

Bilan

Site	Applicable	Situation enregistrée	Montant (k€)	Date de démarrage de la constitution
Chambéry	Oui	- 2520, fabrication de ciment dans des tours rotatifs d'une capacité de production supérieure à 500 t/j ou dans d'autres type de fours à partir d'une capacité de production supérieure à 50 t/j : 1200 t/j - 2717 : demande d'antériorité réalisée - 2791 : demande d'antériorité réalisée - 2910-A, la puissance thermique maximale de l'installation est supérieure à 50 MW : 53 MW	252	01/07/2012
Cognac	Oui	- 2520, fabrication de ciment dans des tours rotatifs d'une capacité de production supérieure à 500 t/j ou dans d'autres type de fours à partir d'une capacité de production supérieure à 50 t/j : 920 t/j - 2717 : demande d'antériorité réalisée - 2791 : demande d'antériorité réalisée - 2940, quantité maximale de produits susceptibles d'être présente sur le site supérieure à 100 kg/j : 1700 kg/j	286	01/07/2012
Vaujours	Oui	- 2520, fabrication de ciment dans des tours rotatifs d'une capacité de production supérieure à 500 t/j ou dans d'autres type de fours à partir d'une capacité de production supérieure à 50 t/j : 6768 t/j - 2717 : demande d'antériorité réalisée - 2791 : demande d'antériorité réalisée - 2940, quantité maximale de produits susceptibles d'être présente sur le site supérieure à 100 kg/j : 2253 kg/j	545	01/07/2012
Cormeilles	Oui	- 2520, fabrication de ciment dans des tours rotatifs d'une capacité de production supérieure à 500 t/j ou dans d'autres type de fours à partir d'une capacité de production supérieure à 50 t/j : 1500 t/j	264	01/07/2012
Vienne	Non		215 -	
Saint-Michel sur Meurthe	Oui	2940, quantité maximale de produits susceptibles d'être présente sur le site supérieure à 100 kg/j	207	01/07/2017
Le Meux	Non	Arrêté très vieux / peut être 2940	187 -	
Bazoches	Oui	2940, quantité maximale de produits susceptibles d'être présente sur le site supérieure à 100 kg/j	187	01/07/2017
Guipry	Oui	2940, quantité maximale de produits susceptibles d'être présente sur le site supérieure à 100 kg/j	214	01/07/2017
Sadirac	Non		208 -	
Béziers	Oui	2791 et 2714	219	01/07/2012
Optiroc	Non		213 -	
Coramine	Oui	2940, voir si utilisation de solvant ou simplement qté max de produits sur site : la date d'application change	219 ??	
Villeneuve	Non		219 -	
Orange	Oui	2525: fusion du verre capacité > 20 t/j	226,650	01/07/2012
		Applicable 01/07/2012	1565	
		Applicable 01/07/2017	607	

Surveillance sol

Site	NP (estimation)	CP	h (estimation)	C	CD (estimation)	MS = NP x (CP x h + C) + CD	Surface ha (estimation google earth)
Orange	5			2000	100000	110000	30

Np = nb de piézo à installer
Cp = coût unitaire d'un piézo

h = profondeur des piézo
C = coût d'un contrôle et analyse
CD = coût d'un diagnostic pollution de sols

Limitation accès

Site	P	CC	nP(=2+P/50)	PP	Mc(=P x CC + nP x PP) (en €)
Orange	2400		50	15	750

P = Périmètre de la parcelle en m
Cc = Coût linéaire de la clôture

np = Nb de panneaux
Pp = prix d'un panneau

